

Une session pleine de succès pour le PLR

Berne, le 18 juin 2010

Communiqué

Une session pleine de succès pour le PLR

Les Libéraux-Radicaux se distinguent sur tous les dossiers importants

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux est ravi de l'issue de la session d'été. Le PLR est déterminé à continuer sur sa ligne et à défendre les emplois, des assurances sociales saines et un Etat efficace afin de contribuer de manière substantielle à la bonne marche de l'économie suisse.

Les succès les plus importants de la session :

- Le Parlement a approuvé **l'accord entre la Suisse et les USA** – Heureusement que les Libéraux-Radicaux l'ont appuyé dès le début avec détermination. Un rejet de ce traité aurait eu des conséquences pour UBS et aurait porté atteinte à toute l'économie suisse et ses emplois.
 - Au printemps, le Groupe libéral-radical a lancé un **contre-projet direct à l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels**. Grâce à l'introduction d'un catalogue de délits précis, il est maintenant possible d'expulser des criminels tout en respectant le droit international. Les élus ont suivi le projet du PLR et l'ont accepté durant la session d'été.
 - Les problématiques « **too-big-to-fail** » et « **bonus excessifs** » seront coordonnées et traitées dans les diverses commissions et conseils plutôt que dans la hâte. Au-delà du chantage d'une gauche immature et des solutions hâtives aux contenus douteux, le PLR travaillera sur des solutions réfléchies et applicables.
 - **L'initiative pour des impôts équitables** a été clairement rejetée. Cette imposture de la gauche aurait pesé sur la classe moyenne. Même les bas revenus en auraient payé les frais en raison de la progression à froid. Le PLR va lutter contre ce trompe l'œil durant la campagne. Il est important de noter encore que la concurrence fiscale encourage les cantons à une gestion économe et juste du denier public.
 - Les Libéraux-Radicaux ont même réussi à faire en sorte que le **contre-projet indirect à l'initiative Minder** reste possible. Les règles de droit pour le droit des sociétés sont dans la loi et non dans la Constitution. Comme 2e flèche dans le carquois, il reste le contre-projet direct à cette initiative malsaine.
 - Les Parlementaires ont aussi approuvé deux projets importants du conseiller fédéral Didier Burkhalter, lesquelles étaient soutenus par le Groupe : Le projet **Managed Care** apporte enfin un déblocage à la politique de santé. **La 6e révision de l'AI et la 11e révision de l'AVS** représentent d'importantes étapes pour le système social et la réduction de la dette nationale.
 - Il est à souligner les efforts inlassables de notre ministre des finances ainsi que ceux du Groupe qui ont permis, malgré la tempête économique, d'aboutir à la fin de l'exercice 2009 sur un **excédent de 2,7 milliards de francs** et une **réduction de dette** de 10 milliards. Ceci est unique au monde !
 - Durant la session d'été, **10 conventions de doubles impositions** ont été adoptées. Le PLR a, dès le début, posé ses exigences et n'a jamais remis en question son soutien à ces accords. Notre économie, en particulier le secteur des exportations, a un besoin d'un système fiable. Cela n'a malheureusement pas été compris par tous les partis bourgeois – notamment chez l'UDC qui les ont ratissés en grande majorité ou abstenus.
-

Contacts:

• CN Martine Brunchwitz Graf, Vice-présidente du Groupe PLR, 079 507 38 00

• CN Fulvio Pelli, Président du PLR, 079 230 02 03

• CN Gabi Huber, Présidente du Groupe PLR, 076 331 86 88

• Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

Une session pleine de succès pour le PLR